

# Takeuchi

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Constructeurs](#)

## Takeuchi, spécialiste de la mini-pelle haut de gamme

Inventeur de la mini-pelle il y a quarante ans, Takeuchi est aujourd'hui considéré comme la référence haut de gamme pour ce type de machine. Présente commercialement en France depuis 2000, la société japonaise a axé sa stratégie de développement sur le marché hexagonal avec la mise en place de partenariats à long terme avec des concessionnaires spécialistes BTP, circuit de distribution avec lesquels elle est en prise directe pour rester en phase avec leurs attentes et leur cahier des charges et répondre avec précision aux exigences des utilisateurs français.



Dans les années 1960, la société japonaise Takeuchi qui était jusque là spécialisée dans l'usinage (tournage, fraisage...) de pièces et d'ensembles métalliques et mécaniques entreprend sous l'impulsion de son fondateur Akio Takeuchi, la production globale de machines. En 1971, l'entreprise frappe un grand coup sur le marché de la construction avec l'invention et la commercialisation de la première mini-pelle, la TB 1000, un modèle d'une tonne qui a la particularité d'osciller à 360°. Cette révolution, construite en seulement trois mois, permet à Takeuchi de s'affirmer avant tout comme un constructeur et non plus comme un sous-traitant et lui permet de toucher une nouvelle clientèle à la recherche de ce type de machines qui, malgré leur légèreté, répondent parfaitement aux travaux de fondations. Rapidement, l'entreprise nipponne se positionne comme le spécialiste de la mini-pelle de moins de six tonnes et devient synonyme de standard sur ce marché en pleine expansion. Aujourd'hui, elle compte quatre usines qui fabriquent plus de 16 000 machines par an dont 40% pour le marché européen.

Takeuchi France, un statut à part

Dès sa création, Takeuchi se concentre sur les marchés internationaux, d'abord aux Etats-Unis puis en Europe, et acquiert rapidement une grande notoriété. Pour l'anecdote, en 1989, des mini-pelles Takeuchi seront utilisées pour démolir le mur de Berlin.

Dans le courant des années 1980, la marque Takeuchi arrive sur le marché français. Elle est alors

confiée à un importateur spécialisé dans la commercialisation de machines dédiées au secteur BTP. Toutefois, face au nombre croissant de ventes et pour garder des taux d'approvisionnement en phase avec les attentes des distributeurs et de leurs clients, Takeuchi décide en 2000 de créer la société Takeuchi France. Installée en région parisienne, à Saint-Ouen-l'Aumône, cette structure dirigée par Takashi Mamba, bénéficie du statut de société-fille et appartient à 100% à Takeuchi Japon – c'est également le cas pour les Etats-Unis et le Royaume-Uni. De ce fait, elle importe directement les machines fabriquées par la société-mère pour les vendre sur le marché hexagonal. Ses clients sont principalement des distributeurs de matériels de BTP et des loueurs.

### Une offre parfaitement ciblée

Aujourd'hui, Takeuchi propose un catalogue varié qui se concentre principalement sur les mini et midi-pelles haut de gamme (cf. encadré). Elle est ainsi reconnue pour sa gamme compacte qui comprend des micro-pelles de 800 kg, des mini-pelles allant de 1,5 à 5 tonnes, des modèles à rayon court (deux modèles de 2,4 et 2,6 tonnes) et des versions super compactes (quatre modèles de 3,4 à 5,6 tonnes avec brevet sur le système de pied de flèche). Cette offre permet au constructeur japonais de répondre à tous les chantiers du bâtiment et des travaux publics mais aussi à celui des paysagistes, le cœur des ventes se situant sur les versions de une à trois tonnes qui sont préconisées pour les travaux de construction urbaine comme le terrassement, la réalisation de tranchées... Pour les gros travaux d'excavation, aussi bien dans le domaine du bâtiment que pour l'industrie, Takeuchi étend son savoir-faire avec des midi-pelles sur chenilles (7 à 14 tonnes) ou sur pneus (8 à 15 tonnes). A cela s'ajoutent également des chargeurs compacts sur chenilles (3,4 à 5,5 tonnes) et un dumper sur chenilles (5 tonnes).

Récemment, l'entreprise japonaise a développé des machines ultra-compactes qui répondent aux nouvelles attentes des professionnels du bâtiment. Cette offre spécifique comprend quatre modèles bi-énergies (électrique-thermique) et deux versions entièrement électriques. Elles sont parfaitement adaptées aux chantiers en milieu nucléaire où l'usage de carburant est interdit, dans les endroits qui nécessitent un faible volume sonore ou encore les zones Atex.

### Conserver une distribution bicéphale

Pour définir la philosophie de l'entreprise sur le marché français, Takashi Mamba évoque « la haute technicité des machines qui nécessite d'entretenir des partenariats sérieux avec des distributeurs et des loueurs capables de reconnaître cette valeur ajoutée ». En effet, Takeuchi France accorde une grande place dans sa stratégie de développement aux relations commerciales qu'elle entretient avec ses clients, l'objectif étant de nouer des contacts sur du long terme. De ce fait, en raison de la conjoncture économique qui a entraîné une baisse des prix sur le marché de la location, Takeuchi France se recentre aujourd'hui sur son réseau de concessionnaires qui représente une très large part dans son chiffre d'affaires. Pour autant, il n'est pas question d'abandonner les loueurs : « comme pour nos distributeurs, nous allons continuer à leur apporter énormément de services et de solutions pour répondre à toutes les problématiques », précise Takashi Mamba. Parmi ces services, notons que Takeuchi France assure des livraisons rapides (le siège étant situé à proximité des grands axes autoroutiers, elles sont souvent livrées dans la journée) et possède également à Saint-Ouen-l'Aumône un service central de pièces de rechange.

Au final, conscient des difficultés que rencontre actuellement le marché français, Takashi Mamba entend pour 2012 « garder les pieds sur terre pour rester en adéquation avec ce marché qui peut bouger très rapidement. Bien que notre chiffre d'affaires ait poursuivi sa progression durant la crise, nous devons garder un optimisme modéré sans toutefois être pessimiste. Nous demeurons néanmoins serein quant à la poursuite de notre développement en France ». Ce dernier se

concentrera tout au long de l'année sur les régions du territoire qui nécessitent une plus grande présence commerciale afin de renforcer le maillage national de Takeuchi France sur un de ses plus importants marchés européens.

Nicolas Desbordes

### Des machines techniques et haut de gamme



Depuis le lancement de la première mini-pelle, la TB 1000,

Takeuchi concentre ses efforts sur la production de machines techniques positionnées sur du haut de gamme. De ce fait, leur coût d'acquisition peut parfois paraître élevé mais, comme le confirme Jean-Marc Pommeau, responsable administratif de Takeuchi France : « la valeur de nos machines est juste compte tenu de la fiabilité, de la technologie, de la polyvalence et de l'excellent retour sur investissement qu'elles procurent aux utilisateurs. De plus, sur le marché de l'occasion, la décote est moindre que celle constatée chez nos concurrents, même après plus de trois ans. Cela présente un avantage sérieux tant pour nos concessionnaires que pour les loueurs qui peuvent ainsi en tirer un profit non-négligeable ».

Dans cette optique de placer la qualité des machines au-dessus du facteur prix, Takeuchi vient de mettre sur le marché une nouvelle mini-pelle, la TB 285, machine de 8,5 tonnes qui remplace la TB 175. Elle intègre un châssis supérieur plus arrondi que les anciennes versions et un bras déporté qui optimise la visibilité de l'opérateur. Ce dernier bénéficie d'ailleurs des dernières innovations en matières de sécurité et de confort. Outre les ports hydrauliques supplémentaires et un accès aisé au moteur, à l'ensemble hydraulique et au réservoir, elle possède une cabine spacieuse et fonctionnelle équipée d'un siège ajustable à suspensions, d'un moniteur LCD, de la climatisation, de feux avant, latéraux et arrière... En termes de performances, elle est alimentée par un moteur Yanmar d'une puissance de 51,6 kW qui autorise une excavation jusqu'à 4,57 mètres de profondeur et un levage jusqu'à 5,27 mètres.

